



Plan des espaces réservés aux eaux de surface (ERE)

SITUATION 1 : 2'000

g&eau environnement sàrl
bureau d'études
rue de la Poste 3
ch - 3960 Sierre
tél. +41 27 356 61 04
fax +41 27 356 61 05
www.g&eau.ch

Date	Projet	Dessin	Contrôle
04.10.16	ar	ar	dt

L'administration communale de Molles
certifie que le présent projet, mis à l'enquête publique par
insertion au Bulletin Officiel du 11 NOV. 2016, et
affichage, a été déposé au greffe communal du
11 NOV. 2016 au 12 DEC. 2016 pour y être
consulté.

3974 MOLLENS le 22 DEC. 2016

L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Le Président Timbre communal Le Secrétaire

.....

.....

Homologué par le Conseil d'Etat

en séance ~~homologue~~ par le Conseil d'Etat

en séance du 20.11.2016

Droit de sceau: Ft.

L'atteste: [Signature]

Le chancelier d'Etat:

L'ATTESTE : [Signature]

LE CHANCELIER D'ETAT : [Signature]

.....

Réseau hydrographique

- ERE nécessaire (tracé à ciel ouvert)
- ERE nécessaire (tracé enterré)
- ERE non nécessaire (tracé à ciel ouvert)
- ERE non nécessaire (tracé enterré)

Espace réservé aux eaux de surface (ERE)

- Définitif (eaux à ciel ouvert)
- Définitif (eaux enterrées)

Zones pertinentes pour l'ERE

- Zone à bâtir
- Zone agricole
- Zone de protection nature et/ou paysage
- Zone d'estivage
- Cadastre forestier
- Inventaire de protection régional < cantonal < fédéral)
- Tronçon avec indication de l'ERE

Installations existantes

- Capotages hydroélectriques
- Autres capotages
- Autres installations

